

RAB Dompierre--LR/Yon 'par La Courtaisière)



Une randonnée proposée par dgene

INITIATEUR : Bernard GEMONET



Randonnée n°783810

Durée : 3h35
 Distance : 12.33km
 Dénivelé positif : 31m
 Dénivelé négatif : 32m
 Point haut : 77m
 Point bas : 44m

Difficulté : Facile
 Retour point de départ : Non
 Activité : A pied
 Commune : Dompierre-sur-Yon (85170)

Description

RandoAchatsBus

DEPART : de la place de la Mairie descendre la rue du Vieux Bourg et prendre la 1ère à droite (rue du Moulinet) .

Arrivée sur la D37 (direction LR/Yon) . Au Rd Point continuer sur la D37 (rue de la Joussemelière).

A l'entrée de la Joussemelière tourner à droite et suivre le plan.

RANDO : pédestre (12,5 km) . Suivre le plan jusqu'aux commerces de La Garenne.(Passage par la rive droite du Lac Moulin Papon).

RETOUR : par Bus Impulsyon ligne D de l'arrêt "Garenne".

Points de passages

D

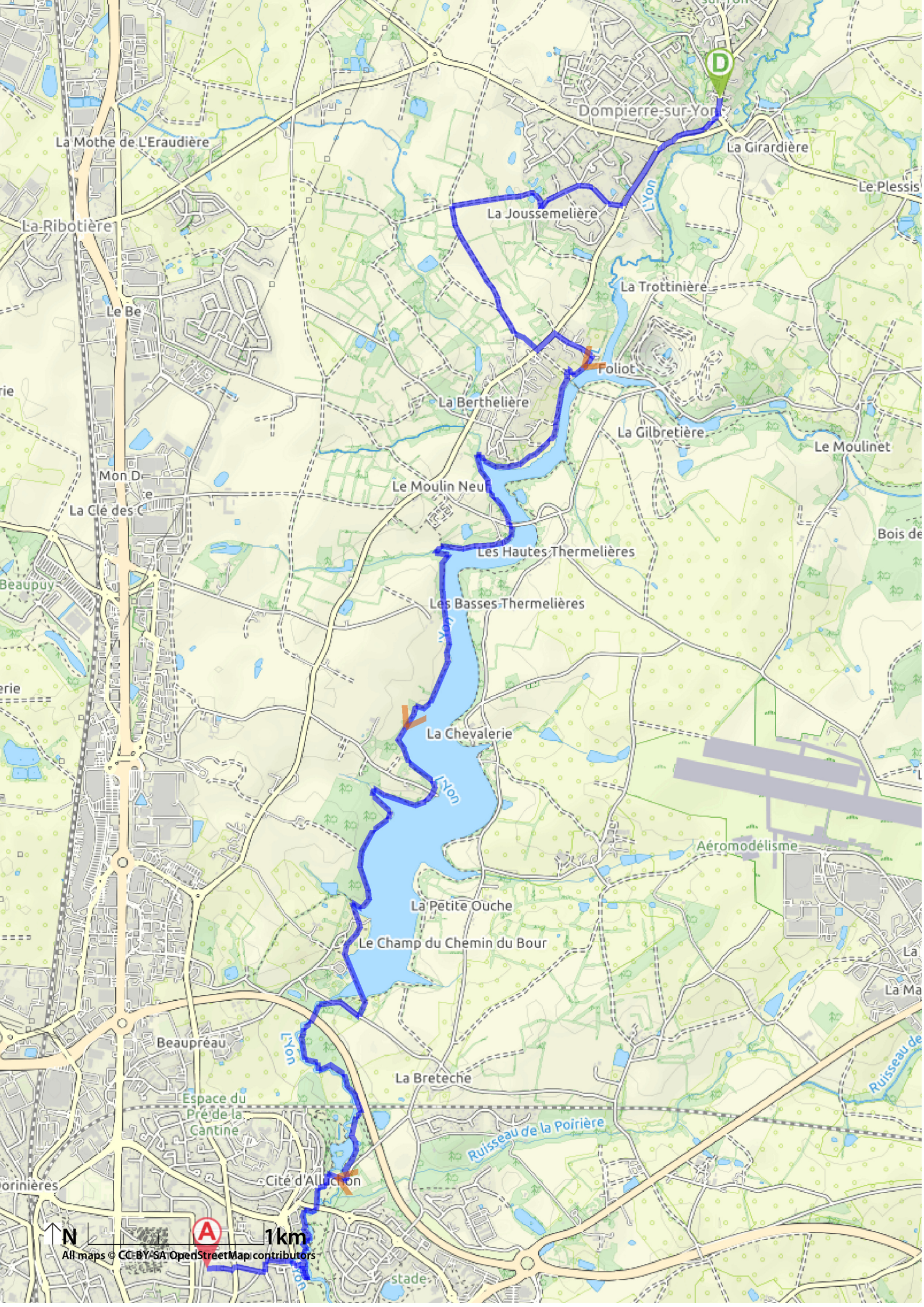
N 46.737573° / O 1.385141° - alt. 71m - km 0

A

N 46.677687° / O 1.423439° - alt. 72m - km 12.33

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-783810>



La Mothe de L'Eraudière

La Ribotière

Le Be

Mon D

La Clé des

Beaupuy

rie

rie

rie

rie

rie

rie

rie

rie

rie

rie

Dompierre-sur-Yonne

La Girardière

Le Plessis

La Joussemelière

La Trottinière

Poliot

La Berthelière

La Gilbretièr

Le Moulinet

Bois de

Le Moulin Neu

Les Hautes Thermelières

Les Basses Thermelières

La Chevalerie

Aérmodélisme

La Petite Ouche

Le Champ du Chemin du Bour

Beaupréau

Espace du
Pré de la
Cantine

La Breteche

Ruisseau de la Poirière

Cité d'Allouion

stade

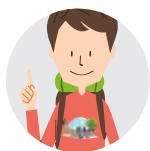
N

A

1km

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

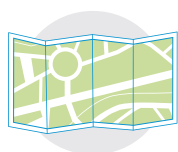
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



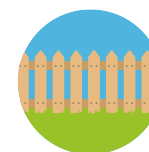
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



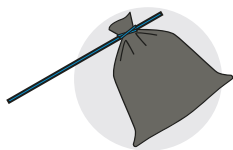
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.